

## Plan Climat Air Energie Territorial du *Pays de Sources et Vallées* Compte-rendu des ateliers de concertation du 23 mai 2019 à Noyon sur la STRATEGIE pour le PCAET

**Lieu :** Salle de réception du Campus Inovia

**Horaires :** 18h-20h

**Public(s) cibles(s) :** collectivités, habitants, entreprises...

**Communication prévue :**

Envoi de l'invitation par mail (suivie de relances par mail) aux :

- 106 maires du PSV et 3 Présidents des EPCI
- 66 membres du Conseil de développement
- Acteurs du logement
- Agriculteurs
- Entreprises
- Associations environnementales
- Institutions (ADEME, CERD, Région, CD60, DDT...)

Et pour informer les habitants du territoire, diffusion de 100 affiches et 5000 flyers lors du Marché aux Fleurs de Noyon, dans les commerces de proximité (boulangeries, tabac...) et les communes du territoire, et via les sites Internet et réseaux sociaux du Pays de Sources et Vallées et des 3 Communautés de communes.

**Format de la réunion :**

Alternance entre présentation d'informations sur un thème lié au PCAET (Production énergétique et systèmes de chauffage, Rénovation énergétique, Mobilité, Agriculture et biodiversité) suivie d'un atelier d'échanges sur ce même thème animé par un modérateur.

**Présentation** des thèmes liés au PCAET (Production énergétique et systèmes de chauffage, Rénovation énergétique, Mobilité, Agriculture et biodiversité) avec pour chaque thème :

- 1/ Présentation du diagnostic
- 2/ Présentation des enjeux
- 3/ Proposition d'objectif(s) en lien avec le thème
- 4/ Pistes d'actions proposées par les acteurs du territoire concertés

**Echange** (sous format de tables rondes avec une dizaine de personnes max.) sur la proposition d'objectif(s) et les pistes d'actions avec un modérateur pour animer la table.

**Modérateurs :**

- François Tingaud
- Aurélie
- Hélène Leduc
- Aude Landelle



## Introduction (M. Vrancken)

Nous avons lancé en février sur ce même campus (et je remercie d'ailleurs de nouveau la Communauté de communes du Pays noyonnais pour son accueil) la concertation autour du Plan climat de notre territoire afin de recueillir les suggestions des acteurs locaux pour enrichir notre réflexion et élaborer un plan d'actions qui soit adapté et partagé.

Nous étions une cinquantaine lors de cette réunion de lancement du 26 février ; nous atteignons 2 900 personnes sensibilisées et consultées sur l'élaboration du Plan climat. Je salue cette mobilisation ainsi que les efforts déployés par les équipes du Pays, de nos collectivités et Nathalie Durand, la garante de la concertation, pour toucher un maximum de personnes dans des délais très restreints.

Nous avons reçu 850 contributions d'habitants, d'entreprises, d'élus du territoire, nous faisant part de leurs suggestions sur les actions qu'il leur paraît pertinent de conduire, notamment en matière de rénovation du bâti, production énergétique, mobilité... mais aussi pour baisser nos consommations d'eau, de déchets...

Nous souhaitons partager avec vous ces suggestions afin d'identifier lesquelles vous semblent prioritaires et, éventuellement, enrichir encore ces propositions avant de les soumettre aux élus des 3 communautés de communes auxquels il appartient d'adopter la stratégie et le plan d'actions du territoire pour les 6 prochaines années

Nous devons à présent fixer des objectifs que notre territoire devra atteindre d'ici 2030 pour contribuer à l'effort national de lutte contre le réchauffement climatique, amorcer la transition vers un nouveau modèle de développement et surtout saisir cette opportunité pour imaginer ensemble quel territoire nous voulons laisser à nos enfants et petits-enfants.

Mme Durand présente son rôle de garante et la Commission nationale pour le débat public.

**Présentation de la démarche (PCAET), et du calendrier (Aude Landelle).**

## Compte-rendu des ateliers

**1/ Présentation** des thèmes liés au PCAET (Production énergétique et systèmes de chauffage, Rénovation énergétique, Mobilité) avec pour chaque thème :

- 1/ Présentation du diagnostic
- 2/ Présentation des enjeux
- 3/ Proposition d'objectif(s) en lien avec le thème
- 4/ Pistes d'actions proposées par les acteurs du territoire concertés

**2/ Echanges en petit groupe** (sous format de tables rondes) sur la proposition d'objectif(s) et les pistes d'actions : le modérateur invite chaque participant à voter (à l'aide de gommettes) pour la/les pistes d'actions (2 actions max) qui lui semblent les plus pertinentes et à expliquer son choix et éventuellement à compléter/ enrichir tel ou tel objectif/piste d'action.

## Atelier 1 - REDUIRE NOS CONSOMMATIONS : Eco-gestes et Rénovation énergétique

Les participants ont hiérarchisé (même si tout est lié) les sous-thèmes comme suit :

1. Accompagnement technique
2. Aides incitatives
3. Rendre les bâtiments plus performants

### Accompagnement technique :

Les propositions d'actions suivantes ont été plébiscitées par le plus grand nombre :

- 1/ Apporter un conseil/accompagnement pour analyser les déperditions, le choix des artisans/matériaux/énergies renouvelables/systèmes de chauffage ;
- 2/ Formation des artisans/entreprises du bâtiment sur le sujet (notamment la régulation de la température, comment éviter les déperditions de chaleur), faire intervenir des spécialistes des éco-matériaux et des énergies renouvelables auprès des professionnels ;
- 3/ Favoriser le travail d'artisans locaux pour limiter les arnaques et éviter d'avoir à refaire les travaux (surcoût) en renforçant les contrôles qualité.

Face à la technicité du sujet, la complexité administrative (« jungle des aides »), aux démarchages abusifs et aux arnaques, la plupart des participants considèrent l'**accompagnement et le conseil (désintéressé)** comme étant l'élément le plus incitatif et déterminant (même avant les aides financières) dans le fait que l'on se lance dans un projet de rénovation (mais aussi d'installation photovoltaïque...). Le conseiller doit être envoyé par la collectivité pour rassurer les ménages.

Il serait préférable que ce soit des agents des communautés de communes ou à défaut une structure comme ADIL60 avec laquelle il existe un partenariat avec les CC connu de tous pour éviter les arnaques.

Ils proposent la création d'un point accueil physique pour rencontrer une personne qui peut nous aiguiller sur les travaux, matériaux, entreprises, aides, etc (porte d'entrée unique). Le point info pourrait également être un lieu de rencontres et organiser des visites de chantier (type de matériaux, travaux, etc.), il pourrait également proposer des ateliers thématiques selon le profil (artisans, habitant, matériaux). Attention ce point info n'est pas un salon de l'habitat.

Il n'est pas évident de choisir les bons matériaux pour l'isolation par exemple ou le meilleur type de chauffage par rapport à son logement. Il est difficile de comparer ces matériaux/matériels sans réaliser une analyse de cycle de vie précises sur l'ensemble des impacts (à la fabrication/pendant le fonctionnement/ à la destruction).

Le dispositif *Picardie pass rénovation* en est le bon exemple avec 98% de satisfaction des ménages qui font appel aux artisans (locaux) pré-sélectionnés sur la plateforme [www.pass-renovation.picardie.fr](http://www.pass-renovation.picardie.fr) Le fait de proposer, comme le fait ce dispositif, un service d'AMO permettant un accompagnement et un conseil tout au long du projet est un vrai atout aux yeux pour les ménages mais également les collectivités.

Le dispositif « Picardie Pass rénovation » est cité comme exemple car réactif, de bons conseils, diagnostic du logement puis maîtrise d'ouvrage.

Certains déplorent la difficulté à rentrer en contact avec l'ADIL60 (téléphone, lieu de rencontre à Noyon, jour et horaire).



Les participants sont également très attachés au fait de faire appel à des **artisans locaux** (à condition qu'ils soient formés et compétents) afin de garantir des travaux de qualité (une entreprise locale sera plus attentive à son image et donc au « service après vente ») mais aussi contribuer à l'économie et au maintien/développement des emplois locaux.

Une liste des entreprises locales agréées s'avèrerait particulièrement utile.

Un référentiel avec des fourchettes de prix (par exemple au m<sup>2</sup>) des différents travaux de rénovation pourrait également être utile pour guider les structures et les ménages et limiter les arnaques.

L'idéal serait de créer une application informatique permettant de calculer de manière assez fine le coût de tels ou tels travaux en fonction de la surface concernée et d'avoir sur ce même site l'accès aux dossiers de demande de subvention sous forme de **guichet unique** pour faciliter les démarches administratives (par exemple via le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)).

De même, il serait utile de communiquer largement sur le site [www.faire.fr](http://www.faire.fr)

Néanmoins, un site Internet ne remplace pas l'utilité et la pertinence d'un conseiller local (le contact physique est important et incitatif).

Les participants préconisent la création d'un réseau « d'ambassadeurs » relais de l'information par exemple les maires, les gardiens d'immeuble,...).

Il faudrait utiliser tous les modes de communication (bulletins municipaux, réseaux sociaux, brèves, réunions publiques...) pour diffuser fréquemment des informations sur la thématique.

### **Les aides :**

Les propositions d'actions suivantes ont été plébiscitées par le plus grand nombre :

- 1/ Prévoir des aides complémentaires pour les ménages dépassant le plafond de l'ANAH ;
- 2/ Obliger les propriétaires des logements à isoler correctement leur logement ;
- 3/ Porter à la connaissance de tous les habitants les organismes qui aident à la constitution des dossiers pour obtenir les aides.

Les élus déplorent le peu d'aides disponibles pour les communes.

Concernant les prêts à taux zéro, la question est posée de savoir qui paie les intérêts ? Plutôt que de faire supporter le coût par la Région ou les collectivités, il est proposé de créer une société de tiers financement portée par la Banque européenne d'investissement. Les plus gros pollueurs pourraient également financer les travaux ou les installations d'équipements énergétiques durables.

Les aides financières ne sont pas assez connues pour les classes moyennes. Elles ne sont pas pérennes (variable d'une année sur l'autre). C'est « la jungle ».

La plupart des participants considèrent que les aides existantes sont déjà nombreuses mais qu'on a du mal à s'y retrouver. Il faut s'inspirer des dispositifs simples associés d'une communication efficace tels que les aides « à 1 euro ».

Les participants estiment que l'Etat doit également prendre sa part de responsabilité en augmentant le montant du plafond de l'ANAH qui est considéré comme trop variable d'une région à l'autre. Ils préconisent un barème selon le revenu fiscal.

Une aide pour tous les ménages est proposée de manière à ce que le montant restant à charge des ménages reste acceptable.

Ils trouveraient très pertinent que la législation interdise la location de logements insalubres/considérés comme des « passoires énergétiques » (par exemple, les logements classés G voire F au DPE).

Une information auprès des entreprises locales sur les CEE qui sont nombreuses et parfois complexes paraît utile.

Il y a trop de certifications dans le bâtiment (et en général). On s’y perd.

Il faudrait faire appel à un organisme neutre de contrôle de réception des travaux (audit de fin de chantier) pour les particuliers afin de vérifier que les informations contenues dans le devis ont bien été respectées (DTU, caractéristiques techniques...). Il est impossible de vérifier si la pose est correcte à l’œil nu, il faudrait réaliser des contrôles à la caméra thermique par exemple pour vérifier l’absence de ponts thermiques. Est-ce que la collectivité pourrait prendre en charge un tel service ?

Il faut veiller à ce que les formations (continues) dans le BTP abordent bien les éco-matériaux, constructions durables, certifications environnementales...

Il a été proposé de créer une aide financière pour les artisans pour une formation ou remise à niveau en vue d’obtenir une certification. Il est également proposé d’aider financièrement les artisans locaux qui souhaitent obtenir une certification ou suivre des formations sur les nouvelles techniques.

La formation doit être faite par un indépendant et non une entreprise du bâtiment.

### **Travaux pour rendre les bâtiments plus performants**

Les propositions d’actions suivantes ont été plébiscitées par le plus grand nombre :

- 1/ « Inciter les ménages à isoler (avec des matériaux écologiques) leur logement »
- 2/ « Développer les constructions de bâtiment passifs/HQE » et « Diagnostic énergétique des bâtiments publics »

On pourrait commencer par communiquer sur de petites actions peu voire pas coûteuses peuvent être mises en place facilement pour repérer les signes d’une mauvaise isolation (courant d’air à proximité d’une fenêtre, toiture qui ne gèle jamais, murs froids...)

Les participants préconisent de concentrer les rénovations sur l’ancien, car les constructions neuves sont soumises à des réglementation (RT2012)

Il est également proposer de prioriser l’isolation des murs extérieurs afin de rendre les logements (collectifs) « passifs » permet de faire bénéficier les ménages les plus concernés par la précarité énergétique et d’influer directement sur leur pouvoir d’achat.

La conduite d’un diagnostic énergétique (pour tout type de structure : logements, bâtiments publics, entreprises, industries) paraît être un moyen efficace pour favoriser une prise de conscience, amorcer un accompagnement (local et désintéressé).

Afin de lutter davantage contre la précarité énergétique des foyers à bas revenus, il faudrait mener un travail de terrain (identification + information) avec les assistantes sociales.

Le fait d’initier un dialogue constructif avec l’architecte des bâtiments de France à l’échelle du territoire s’avère indispensable si on veut éviter que certains projets ne soient bloqués.

Il est proposé de désigner un référent pour chaque EPCI spécialisé dans les questions habitat/énergie pour le partage des pratiques.

Les participants préconisent de réglementer les transactions immobilières avec une prise en compte des travaux à effectuer en termes d’amélioration de l’habitat pour le nouvel acquéreur



Les participants préconisent d'imposer l'installation de récupérateurs d'eau de pluie et de panneaux photovoltaïques pour toutes les constructions nouvelles (logements, entreprises, industries, bâtiments publics). Le taux de subvention pourrait sinon être modulé en fonction du caractère durable du projet de construction.

## Atelier 2 - PRODUIRE NOTRE ENERGIE : Production d'énergies renouvelables, Se chauffer avec de l'énergie locale

Les participants se sont prononcés majoritairement en faveur des énergies suivantes permettant de créer de la chaleur :

- 1/ Chaleur fatale
- 2/ Biogaz
- 3/ Géothermie

Quelle est la position des élus du territoire sur la question du maintien du nucléaire en France ?

Les participants sont plutôt mitigés sur **l'éolien** dans la mesure où la fabrication des éoliennes et le devenir des batteries ne paraissent pas si respectueux de l'environnement.

La question est également posée pour le **photovoltaïque** mais la majorité y est néanmoins favorable.

Il est proposé de créer une servitude d'utilité publique pour la pose de panneaux solaires ou photovoltaïques

Le fait d'utiliser des friches pour la pose de panneaux solaires ou photovoltaïques ne fait pas toujours l'unanimité.

Depuis peu, les panneaux photovoltaïques peuvent être intégrés dans les routes ce qui augmente considérablement le gisement (potentiel de développement).

<https://www.industrie-techno.com/article/colas-devoile-une-route-qui-produit-de-l-electricite.40296>

**Solaire thermique** : un exemple a été ajouté : ballon d'eau chaude grande capacité 500 à 2000 L avec échangeur thermique (pompe à chaleur, chaudière bois,...) en auto-consommation

Attention aux dérives pour les projets de **méthanisation** car certains agriculteurs se lancent dans des cultures (alimentaires) pour alimenter les méthaniseurs. Les participants déplorent ces pratiques et sont attachés au fait que les méthaniseurs restent alimentés par des déchets agricoles.

Pour le développement de la **géothermie**, la question est posée de savoir si l'on a les compétences requises sur le territoire ou s'il y a un besoin en formation sur le sujet.

Concernant la **chaleur fatale**, pour qu'un projet soit intéressant, il faut bien veiller au raccordement des installations avec les réseaux.

Concernant la récupération de la chaleur fatale, l'étude de faisabilité est onéreuse pour une entreprise. Apriori, l'ADEME peut aider techniquement/financièrement ce type d'étude. Les entreprises ne peuvent pas garantir une continuité de service, il faut donc une chaleur alternative pour compenser les pertes éventuelles.

Il est proposé d'ajouter aux énergies renouvelables :



- La récupération de la chaleur issue des eaux usées (idéal en milieu très dense et pour de l'habitat collectif),
- Les moulins à eau,
- Les turbines à eau (sortie de step, forage eau potable),
- L'activité humaine à travers l'énergie cinétique (par exemple des appareils de musculation d'une salle de sport alimenteraient en électricité le site ou encore dès lors où il existe un mouvement)

<https://www.20minutes.fr/planete/660844-20110128-planete-les-salles-gym-recuperent-energie-sportifs-produire-electricite>

<https://detours.canal.fr/salles-de-fitness-produire-electricite/>

Il faudrait qu'une personne réalise régulièrement une veille technologique sur les ENR (marché en pleine extension) au niveau des 3 CC afin de connaître les dernières technologies, leurs rendements et leur retour sur investissement.

La recharge des véhicules électriques en roulant (par induction) est testé actuellement en Suède :

[https://www.sciencesetavenir.fr/high-tech/transports/une-route-qui-recharge-les-vehicules-electriques-en-suede-une-premiere\\_123020](https://www.sciencesetavenir.fr/high-tech/transports/une-route-qui-recharge-les-vehicules-electriques-en-suede-une-premiere_123020)

Développer la production d'EnR dans les constructions de bâtiments industriels

Le problème qui se pose est le temps de retour sur investissement.

Une réflexion est à mener sur les déchets car ils devraient être considérés comme une ressource énergétique locale. Il n'existe pas de micro-installations de valorisation de proximité sur le territoire.

### **Atelier 3 - REDUIRE NOS EMISSIONS CARBONE : Se déplacer autrement**

Les propositions d'actions suivantes ont été plébiscitées par le plus grand nombre :

- 1/ Développer la mobilité douce
- 2/ Développer les commerces et services de proximité
- 3/ Développer le co-voiturage

#### **Multimodalité :**

L'accessibilité des gares est à améliorer, que ce soit pour le vélo ou les parkings pour les voitures.

#### **Voiture :**

La plupart des participants estiment que la voiture individuelle reste indispensable à la campagne.

Les aides pour l'acquisition de véhicules électriques ne sont pas assez incitatives. La location mensuelle de batterie (dans certains cas) est un frein à l'achat. Le réseau de bornes électriques s'étoffe de plus en plus.

#### **Plans de mobilité en entreprise :**



Les échanges ont beaucoup porté sur les plans de mobilité en entreprise pour organiser et mutualiser les moyens de transport (dans la mesure où les horaires de travail sont les mêmes), développer les visioconférences, le télétravail, les espaces de « co-working »/les tiers lieux qui permettent de maintenir un caractère social.

#### **Commerces et services de proximité :**

Les participants sont également favorables au développement des commerces de proximité et ambulants pour limiter les déplacements et contribuer à relocaliser l'économie.

L'action « Développer les circuits courts » (commerces de proximité et ambulants) fait l'unanimité auprès des participants. Cela doit être une priorité du territoire.

- Le covoiturage ne se raisonne pas à l'échelle d'un territoire, mais à l'échelle de bassin de vie

#### **Autres thématiques abordées en ateliers :**

Le recyclage de l'eau de pluie est également un centre d'intérêt. C'est une action qui peut concerner l'ensemble des ménages, des professionnels et des administrations.

La dépose ponctuelle d'une benne pour les déchets verts dans une commune pour limiter les déplacements domicile-déchèterie.

Remplacement des haies de thuyas pour réduire les déplacements domicile-déchèterie.

#### **Conclusion**

M Vrancken remercie les participants pour leur participation active ainsi que les animateurs des ateliers.

La prochaine étape est donc la définition et l'adoption de la stratégie par les élus des 3 Communautés de communes puis l'élaboration du plan d'actions du territoire avec les potentiels maîtres d'ouvrages.

Ces travaux seront d'autant plus riches qu'ils seront alimentés par ces propositions.

